



CAGNES-SUR-MER ET VALBONNE MOBILISENT SUR LES MODES DE DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

***Une autoroute qui passe près de chez soi pour quoi faire ?
Utiliserons-nous notre voiture en 2020 comme aujourd'hui ?
Quels transports collectifs sur la Côte d'Azur ?***

Le débat public sur le projet de contournement routier de Nice prend de la vitesse. En 8 jours, 2 réunions publiques et 2 ateliers complémentaires vont s'enchaîner :

- mardi 29 novembre, Valbonne accueille la quatrième réunion publique
- mercredi 30 novembre, un atelier technique permettra d'identifier un nouveau jeu d'hypothèses (lieu: CADAM)
- lundi 05 décembre, Cagnes-sur-Mer accueille une nouvelle réunion publique
- mardi 06 décembre, un atelier de réflexion répond à des demandes complémentaires d'associations et d'élus sur le choix des 3 solutions proposées par la DDE.

Pendant ce temps, les acteurs commencent à faire parvenir leurs contributions sous la forme de cahiers d'acteurs. A Antibes, une participation en hausse, des échanges plus nombreux, plus vifs aussi, confortent la Commission particulière dans sa conviction que le grand public commence à être sensibilisé par l'importance des questions soulevées par le projet. L'écueil du nom très « localisé » et fonctionnel du projet commence à s'estomper.

A Valbonne et à Cagnes-sur-Mer, comme à Antibes le 24 novembre dernier, ce sont des questions proches de la vie quotidienne des azuréens qui seront abordées :

D'abord, comment des communautés d'agglomération comme la CASA et la CANCA, des communes comme Valbonne, Sophia Antipolis, Roquefort-les-Pins, Cagnes-sur-Mer, Biot... imaginent leur avenir en matière de déplacements, de transports et d'aménagement ? ...

Le projet soumis au débat public y a-t-il une place ? Laquelle ? Sous quelle forme ? En relation avec quels projets locaux ? Ensuite, en discutant sur des sujets plus précis.

- A Valbonne, la question posée par la CPDP concerne tout le monde : « Comment nous déplacerons-nous en 2020 ? Toujours en voiture... ou autrement ? » Ce sujet qui intéresse directement tous ceux qui vivent et travaillent sur la Côte d'Azur devrait attirer un public nombreux.
- A Cagnes-sur-Mer, ce sont les transports collectifs qui seront au centre du débat. A en juger par les propos déjà tenus lors des réunions précédentes, à la quasi-unanimité des intervenants, la faiblesse des « TC », comme les appellent les spécialistes, devrait mobiliser les acteurs locaux et la population. Cette réunion pourra d'ailleurs bénéficier de l'éclairage apporté par l'atelier qui aura eu lieu le 30 novembre sur la question d'un renforcement des politiques en matière de transports collectifs.

La CPDP espère terminer avec force le premier cycle des réunions publiques grâce à ces thèmes très populaires mais aussi essentiels pour éclairer l'opportunité du projet présenté par le maître d'ouvrage.

Une nouvelle fois, la CPDP appelle la population et ses relais naturels, élus et associations, à se mobiliser pour faire entendre le plus grand nombre d'avis possibles lors des réunions publiques. C'est la qualité finale du dossier du débat public – et l'opportunité qu'il représente de faire évoluer le projet – qui en dépend.